

Les adultes handicapés accueillis dans des établissements médico-sociaux (FAM, MAS et Foyer de vie)

Taux de réponse à l'enquête ES	97%
Taux d'occupation des places	98%
Part de la population prise en charge décrite par ES par rapport aux capacités installées	83%

La Vienne

Les données présentées dans cette fiche concernent les adultes handicapés accueillis en foyer de vie/occupationnel, FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et MAS (Maison d'Accueil Spécialisée). Ont également été intégrés, les adultes accueillis en foyer polyvalent ou en établissement expérimental dont le type d'intervention est « activité occupationnelle » ou « accueil médicalisé ». Sur les 36 établissements du département entrant dans ces critères, 34 ont répondu à l'enquête ES-Handicap – 2014 d'où sont issus les résultats présentés. Compte tenu de la complexité de l'offre et des particularités des établissements, les données de cette enquête ne sont pas redressées des non répondants pour décrire la population totale.

La part de la population décrite est de 83%. Par ailleurs, certaines structures ayant participé à l'enquête ES n'ont pas renseigné toutes les caractéristiques des personnes qu'elles accompagnent. Aussi, les effectifs et pourcentages indiqués portent uniquement sur les personnes dont les caractéristiques sont décrites.

L'offre par modalités d'accueil

Tableau 1 : Répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de place installées

	Foyer de vie/occupationnel	FAM	MAS	Total
Internat	234	146	244	624
Accueil de jour	127	3	33	163
Accueil temporaire	1	2	9	12
Total	362	151	286	799
Taux d'équipement ¹	1,7‰	0,7‰	1,3‰	3,7‰

Source : FINISS – Exploitation CREAI Aquitaine

Dans la Vienne, le taux d'équipement est de 3,7 places pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans. Plus de la moitié de l'offre (55%) est installée en MAS et FAM avec un taux de 1,7 place pour 1 000 personnes. L'accueil en internat représente près de 80% de l'offre totale.

¹ Taux d'équipement pour 1000 personnes entre 20-59 ans.

Typologie des adultes handicapés

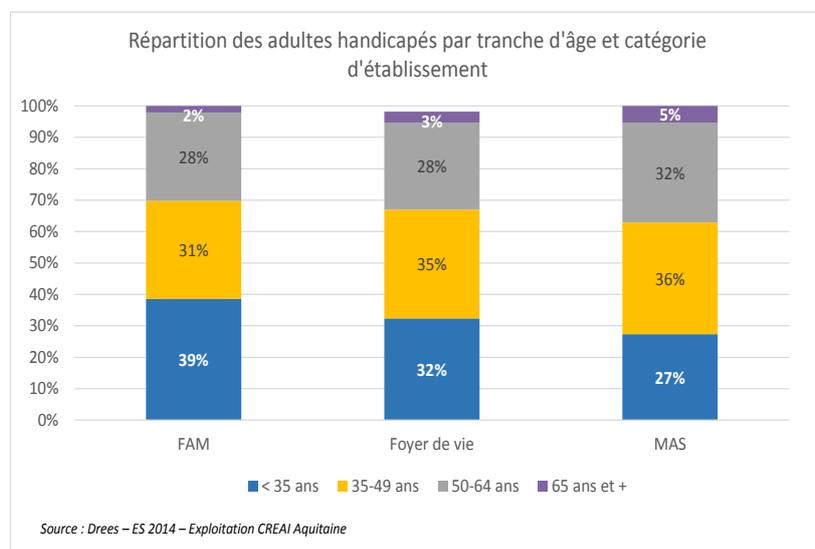
Tableau 2 : Répartition des adultes handicapés accueillis par catégorie d'établissement

FAM	96
Foyer de vie	321
MAS	245
Total	662

En 2014, sur l'ensemble de la Vienne, 662 personnes handicapées sont accueillies en structure d'hébergement pour adultes handicapés, un peu plus de la moitié sont en MAS ou FAM.

Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Structure par âge des adultes handicapés, par catégorie d'établissement



La structure par âge des résidents est assez proche dans les trois catégories d'établissement (ce qui constitue une particularité par rapport à ce qui peut être observé en Nouvelle-Aquitaine). Globalement, autour de 30% de ces résidents ont atteint ou dépassé l'âge de 50 ans.

Les hommes sont majoritaires : 56% (soit 368 hommes) contre 44% de femmes (294).

Pathologie, déficience et incapacités

Principales pathologies connues

Tableau 3 : Répartition des adultes handicapés par principales pathologie connues et catégorie d'établissement²

	Traumatisme crânien		Accidents périnataux		Trisomie et autres anomalies chromosomiques		Autisme ou TED		Pathologie génétique		Psychose infantile	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
FAM	23	24%	4	4%	1	1%	23	24%	6	6%	6	6%
Foyer de vie	9	3%	17	5%	31	10%	13	4%	23	7%	20	6%
MAS	36	15%	43	18%	30	12%	21	9%	20	8%	23	9%
Total	68	10%	64	10%	62	9%	57	9%	49	7%	49	7%

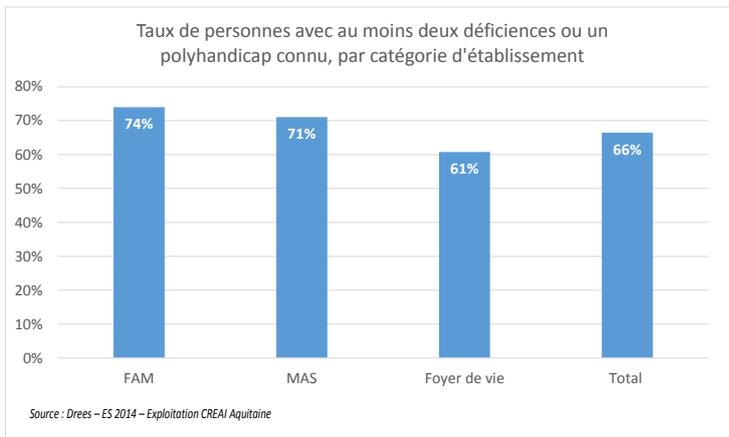
Source : Drees – ES 2014 – Exploitation CREAI Aquitaine

Sur les 662 personnes accueillies en établissement pour adultes handicapés dans la Vienne, 58% ont une pathologie connue. Parmi elles, 10% (68 personnes) souffrent de traumatisme crânien et 10% de séquelles d'accidents périnataux

² La nomenclature ES concernant la pathologie n'a pas pour objectif de répertorier l'ensemble des pathologies à l'origine des déficiences et incapacités mais d'en mettre certaines en exergue (autisme, trisomie, accidents périnataux etc.) qui ne recouvrent dans les faits que 50% en moyenne des personnes accueillies. Notons, par ailleurs, que dans cette nomenclature persiste le diagnostic de « psychoses infantile » qui n'est pas reconnu par la CIM10 (classification internationale des maladies) et dont l'utilisation est jugée contestable par la HAS (Haute autorité de santé).

Déficiences

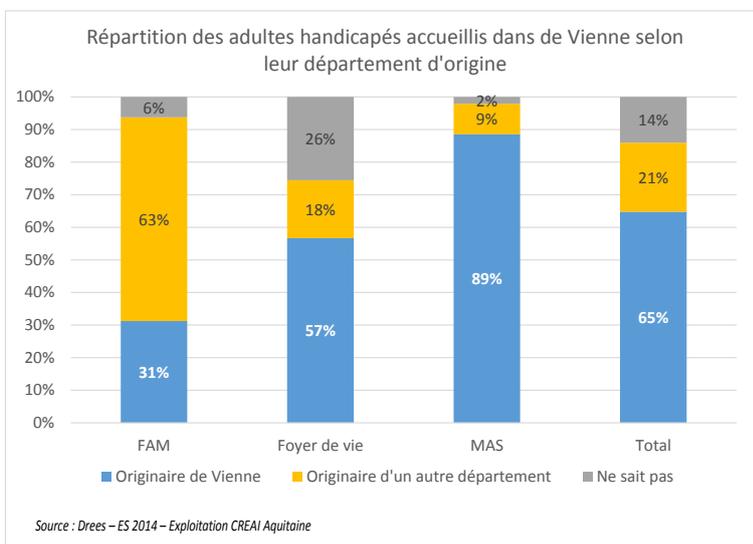
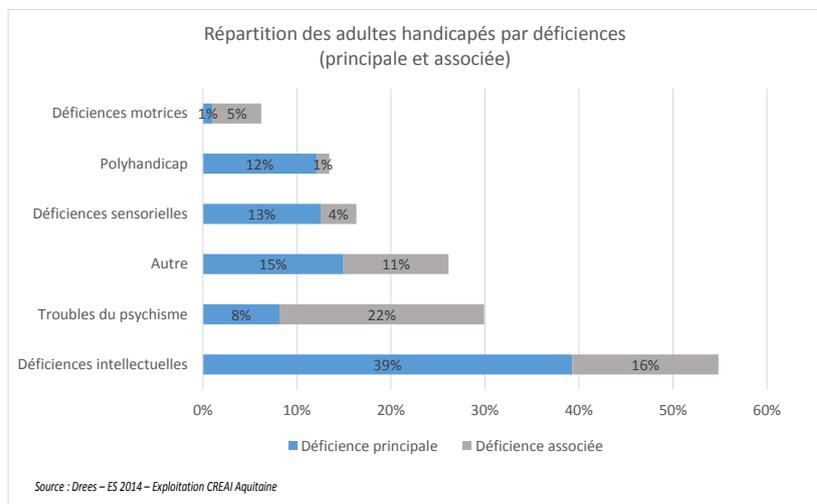
Le taux d'adultes handicapés avec au moins deux déficiences connues ou un polyhandicap est de 66% (440 personnes). Ce taux atteint les 74% au sein des FAM, avec 71 personnes qui souffrent d'au moins deux déficiences ou d'un polyhandicap.



Les déficiences intellectuelles touchent plus de 50% des adultes handicapés accueillis en établissement médico-social dans la Vienne; pour 27% (178 personnes), ces déficiences sont liées à un retard mental profond et sévère. Les troubles du psychisme touchent 30% des adultes handicapés, avec 5% des troubles en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Les flux dans l'espace

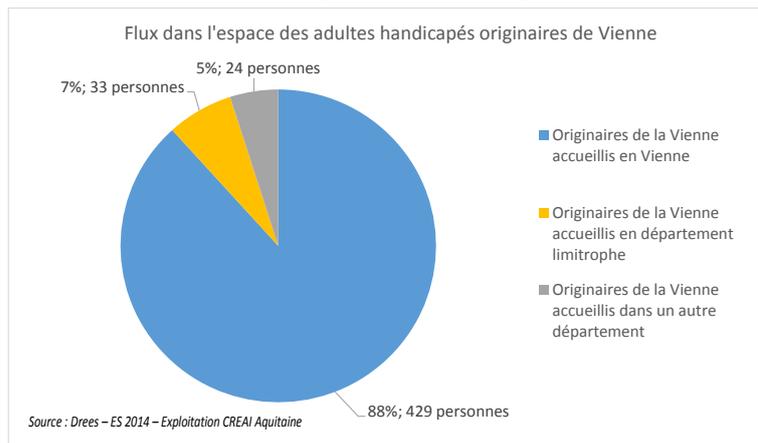
Sur les 662 adultes handicapés accueillis au sein des établissements de la Vienne, 429 en sont originaires et 140 sont originaires d'un autre département (NB : pour 93 adultes handicapés, l'origine départementale n'est pas connue).



Les FAM sont les établissements qui accueillent le plus de résidents originaires d'un autre département (63%).

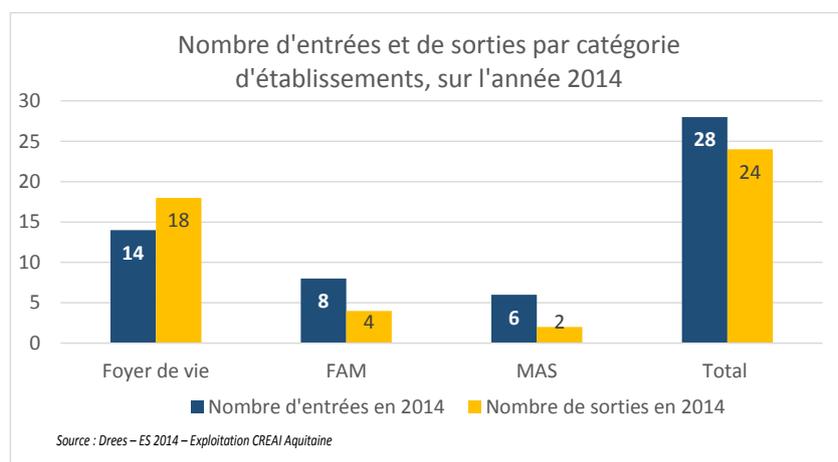
Les adultes handicapés originaires de Vienne accueillis hors département d'origine

La majorité (88%) des adultes handicapés originaires de la Vienne est accueillie dans un établissement de ce département. La moitié de ceux qui ont dû quitter leur département d'origine sont le plus souvent accueillis dans un département limitrophe à la Vienne (7%).



Les flux dans le temps

Les entrées et sorties de l'année 2014



En 2014, 28 adultes handicapés sont entrés en établissement médico-social de Vienne, dont 14 personnes en foyer de vie. Sur cette même année, 24 adultes handicapés sont sortis d'établissement.



Le tableau 1 sur la répartition des capacités d'accueil par catégorie d'établissement et type de places installées est issu du fichier FINESS. Il s'agit donc ici du nombre de places installées qui ne correspond pas nécessairement au nombre de personnes accueillies.